

Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées traduction littéraire professionnelle Anglais-Français

Cette formation de D.E.S.S., habilitée par le ministère de l'Éducation nationale à l'Institut d'Anglais Charles V de l'Université Paris VII, a pour objectif de conférer aux participants un niveau de compétence à la fois incontesté et fondé sur une approche réfléchie de l'activité de traducteur littéraire. Elle s'adresse à tous ceux qu'intéresse la traduction littéraire professionnelle, soit qu'ils envisagent de devenir traducteurs, soit qu'ils souhaitent ou estiment devoir se soumettre à un recyclage.

Le domaine visé est celui que le Syndicat National de l'Édition nomme « la littérature générale » : roman, roman policier, science-fiction, littérature populaire, littérature enfantine, essai, certaines sciences humaines, histoire, biographie, grand reportage à quoi s'ajoute tout ce qui a trait à la presse, à la documentation et plus généralement à la communication (à l'exclusion de la traduction technique et/ou scientifique).

Les cours se déroulent pendant 28 semaines d'octobre 1991 à juin 1992, à raison d'une douzaine d'heures d'enseignement hebdomadaire en moyenne, réparties comme suit : 4 heures et demie de cours, 4 heures et demie de travaux dirigés, et 1 heure de conférence par semaine; 3 heures « d'atelier » par quinzaine; 7 séances de 3 heures de « tutorat »; 1 stage d'initiation au traitement de texte (21 h). Les enseignements seront groupés de façon à convenir aux salariés. L'atelier dirigé par une traductrice professionnelle réunira les participants pendant 3 heures toutes les deux semaines. En outre un « tuteur » également traducteur professionnel extérieur prendra en charge les participants groupés par deux à raison de 21 heures réparties sur toute la durée de l'année. Au terme de celle-ci, les participants devront produire une traduction individuelle de 80 page environ.

Obligatoire, un stage de formation de 6 à 8 semaines dans le milieu de l'édition aura lieu pendant l'été qui suivra la formation.

Conditions de recrutement : 1) Etre de langue maternelle française, titulaire d'une maîtrise d'anglais, d'un diplôme équivalent, d'une licence d'anglais + expérience de la traduction (dans ce cas, des attestations et/ou des spécimens de traduction seront requis), ou encore d'un diplôme de lettre + niveau tout à fait satisfaisant en anglais. 2). Poser sa candidature en faisant parvenir une lettre de motivation à laquelle seront joints un C.V. détaillé, photocopies des diplômes et toutes pièces jugées utiles. 3) Réussir un test d'admission (entre le 10 et le 15 juin) qui consistera en divers types de traductions et un exercice de français. 4) Entrevue avec deux responsables de l'équipe enseignante. Constitution d'une liste d'admission et d'une liste d'attente avant la fin du mois de juin.

Informations et inscription : M. Michel Gresset, Professeur, D.E.S.S. de Traduction littéraire, Institut d'Anglais, 10 rue Charles V, 75004 Paris.
Tél. : (1) 42 74 27 54.

Clôture des inscriptions 1991-1992 : 31 mai 1991.